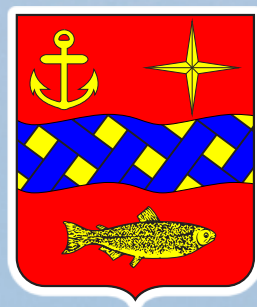


Sigloy



Bulletin
municipal
n°30

2021

Le mot du maire

1 / Le conseil municipal

Les élus
Les commissions municipales
Les syndicats intercommunaux
Le budget communal 2020
Les travaux communaux
Les projets 2021

2 / Renseignements administratifs

Informations pratiques de la mairie
Tarif des concessions dans le cimetière
Tarif location de la salle des fêtes
Recensement de la population
L'État civil 2020
La paroisse
Citoyenneté et service civique
Les démarches administratives
Urbanisme
Civisme

3 / Vie locale

Communication Sigloy
Communauté de Communes
SIAEP Syndicat Intercommunal
d'Adduction en Eau Potable
Les ordures ménagères
Transports en commun
Rézo Pouce
Séniors - Aide à la personne
Les commerçants de Sigloy
Les artisans et entreprises de Sigloy

4 / Vie scolaire

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire
Guilly/Sigloy
Regroupement scolaire Guilly/Sigloy
L'APE (Association de Parents d'Elèves)
Guilly/Sigloy
Collège « La Sologne » de Tigy

5 / Vie associative

Comité des fêtes
Association culturelle de Sigloy
Les autres associations de Sigloy

6 / Évènement 2020-2021

Sigloy en 2020
Agenda 2021

Numéros utiles

Plan de Sigloy

1

1

2

2

3

4

4

5

5

5

6

6

6

7

7

8

8

10

12

12

13

14

15

17

17

18

19

19

24

24

25

28

29

30

30

31

32

33

33

34

35

36

En ce début d'année 2021, nous ne pouvons oublier que 2020 a bouleversé nos vies. La pandémie mondiale de la Covid-19 nous a forcés à nous adapter, à vivre à distance les uns des autres, à porter le masque, à limiter notre vie sociale.

Les municipalités aussi ont dû s'adapter dans cette période difficile, et je remercie chaleureusement les personnels communaux, l'équipe enseignante ainsi que les élus qui sont restés mobilisés pendant cette crise. Grâce à tous, nous avons pu continuer à travailler pour notre commune.

En mars 2020, les élections municipales avaient permis la constitution d'un nouveau conseil municipal. Celui-ci n'a pu élire son maire et ses adjoints que fin mai.

À la sortie du premier confinement, nous avons finalement pu commencer à travailler pour les différents projets de la commune.

Depuis cet été, les projets en cours ont été finalisés : l'achat de l'arrêt de bus, de la structure de jeu de l'école, et le remplacement des volets occultants de la salle de motricité de l'école.

Dès la rentrée de septembre, nous avons œuvré pour la réhabilitation de l'office de la salle des fêtes. Les subventions étant accordées, les travaux débuteront début 2021.

Le projet de réouverture de la bibliothèque avance à grands pas et sera effectif au printemps après un rafraîchissement de la salle. Cet automne, un état des lieux des éclairages publics a été réalisé, toutes les lanternes défectueuses ont été changées. Courant 2021, les lanternes seront progressivement remplacées par un éclairage led.

Nous sommes aussi heureux d'accueillir depuis plusieurs mois un nouveau commerce, L'Auberge de Sigloy. Nous espérons les voir rouvrir leurs portes au public au plus vite.

2021 débute avec un grand espoir, le vaccin contre la Covid-19. La crise sanitaire n'est pas terminée, et le virus se propage encore largement. La vaccination nous laisse entrevoir un avenir plus serein.

Le Conseil Municipal et moi-même poursuivrons notre travail cette année.

Le projet « Cœur de village » qui permettra de sécuriser la circulation dans le bourg, sera finalisé avant la réalisation des travaux en 2022.

D'autres projets sont également à l'étude : création d'un gîte communal, remplacement des fenêtres des bâtiments communaux pour réaliser des économies d'énergie.

Si la situation sanitaire le permet, nous espérons enfin que les manifestations culturelles et associatives pourront reprendre en cours d'année, permettant ainsi d'animer notre village et de créer du lien dans notre communauté.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, et vous adresse, au nom de l'équipe municipale et des personnels communaux, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année pour vous et pour vos proches.



Vincent ASSELIN

En Loire, on le trouve dans le chenal avec une prédilection pour les fonds sableux à dominance de silex. Il aime également fréquenter le bord des digues avec enrochement. Son poids moyen pour des individus adultes se situe entre 3 et 4 kg. Il compose une grande partie de la biomasse pour ce secteur du fleuve.

Le bardeau fluvial



1/ Le conseil municipal

Les élus



Vincent ASSELIN
(Maire)



Caroline BARROS
(1^{ère} Adjointe)



Dominique LELIÈVRE
(2^{ème} Adjoint)



Michel MEUNIER
(3^{ème} Adjoint)



Olivier LEFAUCHEUX
(4^{ème} Adjoint)



Bernard ASSELIN



Marie-Ange BALDY



Denis BOURSIN



François CATHELINEAU



Hervé DESBOIS



Julio FAMILIAR



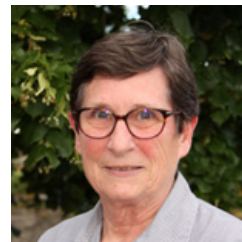
Paul MARCOIN



Anne MILLISCHER



Hervé POTHIER



Denise VILLETTE

Les commissions municipales



Finances - Personnel Communal

Vincent ASSELIN
Caroline BARROS
Dominique LELIÈVRE
Anne MILLISCHER
Denise VILLETTE



Environnement - Risque Inondation - Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Caroline BARROS
Julio FAMILIAR
Olivier LEFAUCHEUX
Denise VILLETTE



Travaux - Voirie - Équipement

Bernard ASSELIN
Denis BOURSIN
Hervé DESBOIS
Julio FAMILIAR
Paul MARCOIN
Michel MEUNIER
Hervé POTHIER



Communication - Bulletin municipal - Site Internet

Caroline BARROS
Dominique LELIÈVRE
Paul MARCOIN
Anne MILLISCHER
Denise VILLETTE



Appel d'Offres (C.A.O.)

Bernard ASSELIN
François CATHELINEAU
Julio FAMILIAR
Michel MEUNIER
Denise VILLETTE



Action Sociale

Marie-Ange BALDY
Dominique LELIÈVRE
Paul MARCOIN

Les syndicats intercommunaux



Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Titulaire : Vincent ASSELIN
Suppléante : Caroline BARROS



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P.)

Président : Michel MEUNIER
Titulaires : Vincent ASSELIN
Olivier LEFAUCHEUX
Suppléante : Caroline BARROS



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt Orléans-Loire-Sologne (P.E.T.R.)

Titulaire : Dominique LELIÈVRE
Suppléant : Olivier LEFAUCHEUX
Site internet :
foretorleans-loire-sologne.fr



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.)

Titulaire : Michel MEUNIER
Suppléant : Paul MARCOIN
Site internet :
www.sictom-chateaufort.fr



Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Guilly-Sigloy (S.I.I.S. de Guilly-Sigloy)

Vice-Présidente : Caroline BARROS
Titulaires : Vincent ASSELIN
Caroline BARROS
Marie-Ange BALDY
Hervé POTHIER



Association Foncière de Remembrement de Sigloy (A.F.R. de Sigloy)

Délégués : Bernard ASSELIN
René COCHARD
Philippe LEFAUCHEUX

CNAS

Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)

Titulaire : Dominique LELIÈVRE
Suppléant : Hervé DESBOIS
Site internet : www.cnas.fr



Conseil de la Communauté de Communes des Loges (C.C.L.)

Titulaire : Vincent ASSELIN
Suppléante : Caroline BARROS
Site internet : www.cc-loges.fr

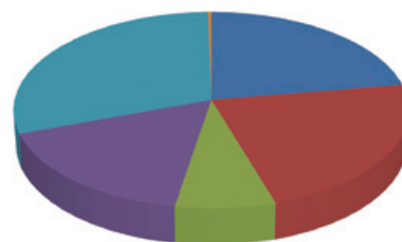
Correspondant Grippe Aviaire Julio FAMILIAR

Correspondant Sécurité et Défense Paul MARCOIN

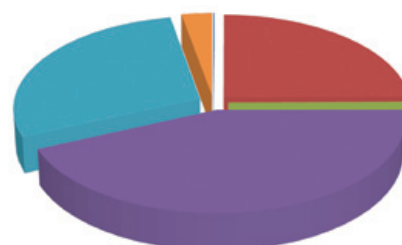
Correspondant Prévention Routière Anne MILLISCHER

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses	€	%
Charges à caractère général	87 729	22
Charges de personnel et frais assimilés	88 879	23
Atténuations de produits	28 992	7
Virement à la section d'investissement	65 730	17
Autres charges de gestion	117 824	30
Charges financières	1 169	0
Opér d'ordre de transfert entre sections (2)	0	0
TOTAL des dépenses de fonctionnement	390 323	100,00



Recettes	€	%
Atténuation de charges	538	0
Résultat de fonctionnement	124 352	25
Produits des services, du domaine et vt diverses	363	0
Impôts et taxes	217 913	43
Dotations, subventions et participations	144 161	29
Autres produits de gestion courante	14 611	3
TOTAL des recettes de fonctionnement	501 938	100,00

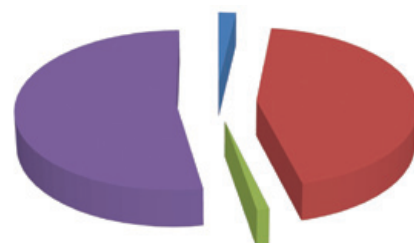


Section INVESTISSEMENT

Dépenses	€	%
Immobilisations incorporelles	3 042	3,44
Immobilisations corporelles	12 378	14,00
Solde exécution section d'investissement	42 103	47,61
Emprunts et dettes assimilées	30 908	34,95
TOTAL des dépenses d'investissement	88 431	100,00



Recettes	€	%
Subventions d'investissement	2 410	2
Dotations, fonds divers et réserves	54 962	44
Emprunt et dettes assimilés	1 400	1
Virement de la section d'investissement	65 730	53
Opér d'ordre de transfert entre sections (2)	0	0
TOTAL des recettes d'investissement	58 772	100,00



Les travaux communaux

Salle des fêtes :

La cuisine a été complètement refaite. Équipée de matériels professionnels, elle peut accueillir cuisinier et traiteur pour l'organisation de divers événements. Des toilettes avec accès Handicapé ont été aménagées pour répondre aux normes de location d'équipements accueillant du public.

Les tarifs de location de la salle restent identiques aux années précédentes.



Atelier municipal :

Un nouveau tableau électrique a été posé dans l'atelier pour répondre aux normes de sécurité. Le local vestiaire - petit outillage a été isolé.

Abri bus :

Installation côté sud de la salle des fêtes d'un abri bus pour le transport scolaire. Vos enfants seront désormais protégés des intempéries.



Éclairage du bourg :

Un inventaire des lampadaires défectueux a été réalisé fin 2020. Des ampoules ont été changées pour rétablir un éclairage plus économique dans le bourg. Un projet de remplacement des lampadaires vétustes, et dont les ampoules ne peuvent pas être changées, est en cours.

École :

Une dalle en béton a été coulée pour fixer une nouvelle structure de jeux dans la cour. Les stores de la salle de motricité ont été changés.

Les projets 2021

Isolation des bâtiments communaux :

Un dossier « Isolation - Toiture - Murs » est en cours de montage pour la mairie et la garderie. À terme, tous les bâtiments communaux seront concernés.

Cœur de village et sécurisation de la circulation dans le bourg :

Projet au long cours que l'équipe municipale reprend car il est important de réaménager la traversée du bourg. Ce projet englobe le mobilier urbain et les dispositifs pour réduire la vitesse des véhicules.

Sécurisation RD11 / Loire à vélo :

Le projet d'aménagement d'une piste cyclable entre le pont de Châteauneuf-sur-Loire et le trajet Loire à Vélo est finalisé et les travaux devraient démarrer au cours du premier semestre 2021.

En Loire moyenne, il connaît une expansion importante depuis la fin des années 90 qui tendrait à se stabiliser aujourd'hui. Sur le secteur Loire Loiret, il semblerait que des poids de 80 kg soit un maximum, des poids dépassant les 100 kg sont fréquents au-delà du Bec de Vienne.

Le silure glane



2/ Renseignements administratifs

Informations pratiques de la mairie

Coordonnées de la mairie :

2, route de Châteauneuf-sur-Loire, 45110 Sigloy

Tél. : 02.38.58.42.81

Fax. : 02.38.58.19.96

Email : mairie.sigloy@wanadoo.fr

Site internet : www.sigloy.fr



Ouverture au public :

• lundi et mercredi : de 10 h à 12 h

NOUVEAU • vendredi : de 14 h à 16 h

• 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : de 10 h à 12 h

Accueil téléphonique :

• lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

• mercredi : de 9 h à 12 h

• 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : de 10 h à 12 h

En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, vous pouvez joindre Monsieur le Maire ou un des adjoints au 06.49.85.36.42

Personnel municipal :

Avec la pandémie, le confinement et les mesures sanitaires, l'année 2020 fut une année particulière. Les agents ont su s'adapter et nous les remercions. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Flore NEROT qui rejoint l'équipe et s'occupe de l'entretien dans les bâtiments communaux.

Accueil mairie et administration générale : Céline MARTIN (temps complet)

Service technique : Jean-Noël BLANC (temps complet) - Marie-Flore NEROT (temps partiel)

Tarif des concessions dans le cimetière

Les prix des concessions (caveaux, cavurnes) s'établissent comme suit :

Concession de 15 ans :	70 €
Concession de 30 ans :	130 €
Concession de 50 ans :	250 €
Occupation du caveau provisoire par jour :	3,50 €
Concession d'une cavurne de 15 ans :	70 €
Concession d'une cavurne de 30 ans :	130 €
Concession d'une cavurne de 50 ans :	250 €
Taxe de scellement d'urne :	50 €

Le règlement du cimetière est consultable en mairie.



Tarif location de la salle des fêtes

NOUVEAU

La cuisine de la salle des fêtes a été entièrement rénovée.

Capacité : 120 personnes debout - 110 chaises - 40 tables.

	Tarif commune	Tarif hors commune
Week-end	320 €	500 €
3 ^e jour	70 €	100 €
1 journée en semaine	180 €	200 €
1/2 journée hors week-end	100 €	100 €
Location du matériel de vidéo	30 €	40 €
Location du matériel de sonorisation	30 €	40 €

Le tarif « commune » est strictement réservé aux contribuables de Sigloy.



La réservation se fait en mairie. Un acompte vous sera demandé à la réservation et une caution à la remise des clés.

Recensement de la population

Populations légales au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021*

* Après parution du décret d'authentification au Journal Officiel.

Population municipale :	672
Population comptée à part :	17
Population totale :	689

L'État civil 2020

Naissances : en 2020 nous avons eu la joie d'accueillir :



CARDENNE	Loup	le 04 janvier 2020
GRIVEAU	Louis	le 30 janvier 2020
LAMY	Charlie	le 14 mars 2020
LIEGARD	Raphaëlle	le 20 mars 2020
GIGAULT	Elorri	le 03 juin 2020
LE TERRIEL ARGOUD	Yüna	le 04 juin 2020
LAMANDE	Margaux	le 20 juin 2020
GODEL	Julian	le 20 juillet 2020
LÉVÉNÈS MARTEL	Vickie	le 01 août 2020

Mariages : se sont mariés :



PELLETIER Claude	et THOUZEAU Julie	le 27 juin 2020
JALAGEAS Pierre	et SAGET Jessica	le 17 octobre 2020
GONZALEZ Jonathan	et COURTAT Audrey	le 19 décembre 2020

Décès : nous ont quittés :



GUYOT	Yvonne	le 10 février 2020
FORESTIER	Lucien	le 09 avril 2020
DE ASCENSAO AUGUSTO	Manuel	le 05 mai 2020
GOUIN	José	le 26 novembre 2020

Contact : Presbytère de Châteauneuf-sur-Loire, 12, rue Mignerons, 45110 Châteauneuf-sur-Loire
Tél. : 02.38.58.40.12. **Email :** paroisse.saint.martial@gmail.com



La paroisse de Sigloy fait partie du secteur Tigly qui comprend les clochers de Tigly, Neuvy-en-Sullias, Guilly, Sigloy, Vannes-sur-Cosson et Vienne-en-Val. Ce secteur fait partie du groupement paroissial Châteauneuf-Tigly.

Le Père Jules-Olivier MUSABE en est le responsable.
Contact : Tél. : 07.86.29.34.26 Email : julesolivier2@gmail.com

Messes à Sigloy : Une messe par mois le 3^e samedi du mois à 18 h 30. Les messes reprennent au printemps. Il n'y a pas de messe en hiver.

Cérémonies : Baptêmes, mariages, obsèques peuvent être célébrés en notre église, après pré-entente avec la PAROISSE. Prière de contacter le presbytère.

De nouveau, nous sollicitons les bénévoles de Sigloy pour aider les bénévoles de Tigly lors de l'organisation des messes et cérémonies.
Merci de contacter Yvonne Brochet au : 02.38.58.04.45.

Citoyenneté et service civique



Les démarches administratives



Pour vos démarches administratives, toutes les informations dont les pièces à fournir sont disponibles par téléphone au **3939** ou sur le site internet **www.service-public.fr**.

Vous pouvez également vous renseigner à l'accueil de la mairie.



Les formalités qui se font en mairie à Sigloy :



Formalités pour un mariage *Gratuit*

→ Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux, 1 mois avant la date prévue.



Extrait ou copie d'acte de mariage

→ Mairie du lieu de mariage. *Gratuit*



Conclusion d'un PACS

Les couples qui souhaitent se pacser doivent s'adresser à la mairie de leur lieu de résidence commune (*Gratuit*) ou à un notaire (*Payant*).



Duplicata du livret de famille *Gratuit*

→ Mairie du lieu de résidence.



Certificat de vie commune *Gratuit*

→ Mairie du domicile.



Légalisation de signature *Gratuit*

→ Mairie du domicile.



Reconnaissance prénatale *Gratuit*

→ À faire avant la naissance, dans toutes les mairies, présence des 2 parents.



Déclarer une naissance *Gratuit*

→ Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours.



Extrait ou copie d'acte naissance *Gratuit*

→ Mairie du lieu de naissance.



Déclarer un décès *Gratuit*

→ Mairie du lieu de décès, dans les 24 heures.



Extrait ou copie d'acte de décès *Gratuit*

→ Mairie du lieu de décès.



Inscription sur les listes électorales

→ Mairie du lieu de résidence. *Gratuit*



Permis de construire, d'aménager, de démolir *Gratuit*

Déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme *Gratuit*

→ Mairie du domicile.

Urbanisme

Beaucoup de travaux ont été faits à Sigloy sans autorisation préalable.
Régularisez votre situation en mairie rapidement

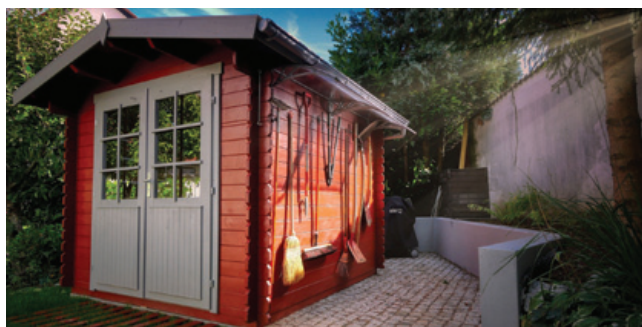
Vous devez faire une déclaration préalable pour :

Une construction nouvelle :

Cela peut être un abri de jardin, un barbecue, un carport, un garage...

Une déclaration préalable est exigée quand l'emprise au sol ou la surface de plancher de cette construction est supérieure ou égale à 5 m² et qu'elle répond à un ou plusieurs des critères suivants :

emprise au sol inférieure ou égale à 20 m, surface de plancher inférieure ou égale à 20 m², hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres.



Une extension :

Surélévation, véranda, pièce complémentaire :

L'extension est un agrandissement de la construction existante. Il peut s'agir par exemple d'une surélévation ou de la création d'une véranda. Une déclaration préalable de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m².

L'installation d'une caravane dans votre jardin :

Vous pouvez installer une caravane dans le jardin de votre résidence principale moins de 3 mois par an sans autorisation d'urbanisme. Il est interdit de l'utiliser comme habitation ou annexe à votre logement.

La caravane doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues, barre de traction...). Cependant, si vous installez votre caravane plus de 3 mois par an, il vous faut déposer une DP en mairie.



Une piscine :

La construction d'une piscine non couverte est soumise à déclaration préalable quand la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m². L'installation plus de 3 mois d'une piscine hors-sol dont la superficie du bassin est supérieure à 10 m² nécessite également une DP.



La modification de l'aspect extérieur (portes / fenêtres / toiture) :



Création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux), changement d'une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle, changement des volets (matériau, forme ou couleur), changement de la toiture.

Clôture :

La déclaration de pose de clôture et de portail est obligatoire à Sigloy. La clôture peut être constituée d'une haie végétale, de grillage, de parois ajourées permettant de laisser l'eau s'écouler en cas d'inondation. Si vous souhaitez construire un petit muret et avant toute demande de pose de clôture, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie afin de connaître les règles de construction applicables en zones inondables et imposées par le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).



Changement de destination d'une construction :

Il consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment. Un commerce peut par exemple devenir une habitation. Une DP est alors exigée par la mairie.

Quelques chiffres pour 2020

- 30 demandes de certificats d'urbanisme
- 15 demandes de déclaration préalable de travaux
- 1 demande de permis de construire

Le certificat d'urbanisme

C'est un document d'information, ce n'est pas une autorisation. Il en existe 2 types : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1^{er} donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2^e vous renseigne sur la faisabilité d'un projet. La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

Retrouvez toutes les demandes d'autorisation concernant l'urbanisme sur le site :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> ou demander les informations en mairie.
Prochainement des courriers vont être envoyés et des contrôles seront effectués.

Civisme

Le civisme est l'affaire de tous ! La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en bonne harmonie. Chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement et notre village.

Règlementation des bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour les voisins en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc...) ne peuvent être effectués en dehors de ces horaires.

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



Aboiement des chiens

Régulièrement, la mairie reçoit les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances par des aboiements fréquents, intempestifs et prolongés des chiens de leurs voisins.

Ces aboiements ne constituent pas un inconvénient normal de voisinage mais relèvent de la réglementation des bruits de voisinage.

Les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage peuvent être punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



Stationnement sur les trottoirs

Veillez à laisser suffisamment de place afin que les piétons puissent circuler correctement.



Pensez aux personnes, qu'il s'agisse des mamans avec des poussettes, des écoliers, des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite, qui sont alors contraints de se mettre en danger en descendant sur la chaussée.

Dépôt d'ordures aux abords des colonnes de tri et dans la nature

La commune rappelle qu'il est interdit de déposer des objets de quelque nature que ce soit à côté ou au pied des conteneurs mis en place pour la collecte sélective.



La commune a retiré des décharges de gravats. Des bouteilles, papiers d'emballage, canettes, mégots, masques etc ... sont également régulièrement retrouvés dans le village et en bord de Loire.



Ces incivilités sont récurrentes, coûtent à la commune et sont bien sûr passibles d'une amende.

Brûlage des déchets verts

En application de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Au-delà des possibles troubles du voisinage occasionnés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques de propagation d'incendies, le brûlage des déchets verts à l'air libre nuit à l'environnement et à la santé.

Les solutions alternatives sont :

- Le compostage
- Le broyage et le paillage
- Le dépôt en déchetterie



En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

L'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques est obligatoire afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture). Les haies ne doivent pas empiéter sur le trottoir ou les fossés.



Les distances à respecter sont les suivantes (Article 671) :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

Moto cross et quad

La réglementation relative à l'utilisation des quads et motos de cross stipule que la circulation avec un véhicule non immatriculé est strictement interdite sur les voies publiques, chemins forestiers et tous types de voies ouvertes à la circulation publique.



À Sigloy, la circulation des véhicules à moteur est interdite sur la levée entre la RD 11 et le port de Sigloy, sur la levée à partir du port de Sigloy en direction de Guilly (sauf pour les riverains et ayant droits), sur les terrains municipaux ainsi que sur le chemin pédestre de Marchepied.

De plus en plus de Sigloyens se plaignent des nuisances sonores mais également de la vitesse excessive des deux roues.

Nous encourageons nos motocyclistes à respecter notre environnement et nos oreilles.

MENEAU GERIN

ESPACES VERTS
TERRASSEMENT & ASSAINISSEMENT

Nouveau

•Création •Aménagement
•Entretien des parcs et jardins

SI

SERVICES à
La personne

50%
de réduction
d'impôts

02 38 58 13 10

Terrassement - Assainissement

POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES

RACCORDEMENT PAVILLONS NETTOYAGE TERRAIN

AMÉNAGEMENT DE COUR, POSE DE BORDURE, PAVÉS

DÉTECTION DE CANALISATION PAR PASSAGE DE CAMÉRA

7, rue de la zone d'activités 45510 NEUVY-EN-SULLIAS

www.meneau-gerin.fr - sarlmeneaugerin@free.fr

En Loire moyenne, on la rencontre d'avril à juin (exceptionnellement au mois de juillet). Elle semble chercher des sites de reproduction plus en aval des têtes de bassin avec le réchauffement climatique de cette dernière décennie. Elle paie un lourd tribut dû à la prédation du Silure notamment aux retenues des barrages de centrales.

La grande alose

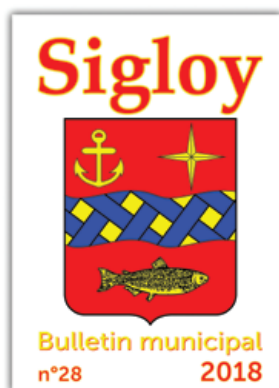


3/ Vie locale

Communication Sigloy

Pour retrouver les informations et les services de la mairie, l'agenda municipal, les actualités des associations, les informations sur les travaux en cours et des informations générales, Sigloy met à votre service 4 moyens de communication.

Le bulletin municipal



Il paraît une fois par an au cours du premier semestre.

Le bulletin permet à la municipalité d'informer les sigloyens sur l'avancement des actions engagées.

Il rappelle des événements de l'année écoulée et évoque les manifestations de celle à venir.

Le site internet

Le site internet de la mairie <http://www.sigloy.fr/> propose un agenda, des actualités, des pages d'information sur la mairie, les commerçants, les artisans, les entreprises, les associations et un annuaire.

Il est mis à jour régulièrement annonçant des événements, activités etc ...



Le Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket est disponible à partir d'un ordinateur sur le Site « Panneau Pocket » de Sigloy <https://app.panneaupocket.com/ville/2100034211-sigloy-45110> et sur un téléphone (en téléchargeant l'application gratuitement sur Apple Store ou sur Google).



Le panneau Pocket permet d'être informé des actualités ou de recevoir des alertes de la mairie.

La Gazette de Sigloy



La Gazette de Sigloy est distribuée dans les boîtes aux lettres pour toute information que la mairie estime importante de diffuser entre 2 bulletins municipaux.

Sa périodicité n'est pas fixée et dépend des actualités

La Communauté de Communes des Loges (CCL) compte 20 communes.

Bouzy-la-Forêt, Châteauneuf-sur-Loire, Combrey, Darvoy, Donnery, Fay-aux-Loges, Férolles, Ingrannes, Jargeau, Ouvrouër-les-Champs, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Martin-d'Abbat, Sandillon, Seichebrières, Sigloy, Sully-la-Chapelle, Sury-aux-bois, Tigy, Vienne-en-Val et Vitry-aux-Loges.



D'une superficie de **550 km²**, elle représente un bassin de vie de plus de **42 000 habitants**.

Le site de la communauté de Communes des Loges : www.cc-loges.fr

Les 10 commissions communautaires thématiques

Les commissions comprennent des représentants de toutes les communes. Elles se réunissent régulièrement pour examiner les dossiers relatifs aux compétences de la Communauté de Communes des Loges. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire.

Pour Sigloy, le conseil municipal a désigné les élus, un titulaire et un suppléant, dans chaque commission.

Commissions	Titulaire	Suppléant
Développement Économique	Caroline BARROS	Vincent ASSELIN
Urbanisme - SCOT - PLUI - PLH	Olivier LEFAUCHEUX	Julio FAMILIAR
Finances	Vincent ASSELIN	Denise VILLETTE
Voirie et Cadre de vie	Julio FAMILIAR	Olivier LEFAUCHEUX
Tourisme	Dominique LELIÈVRE	Anne MILLISCHER
Services à la Population	Marie-Ange BALDY	Hervé POTHIER
Bâtiments - Équipements	Hervé DESBOIS	François CATHELINEAU
SPANC, GEMAPI, Eau & Assainissement	Bernard ASSELIN	Olivier LEFAUCHEUX
Mobilité - Développement Durable - Gestion des déchets	Marie-Ange BALDY	Dominique LELIÈVRE
Communication - Nouvelles Technologie - Groupement de commandes	Anne MILLISCHER	Paul MARCOIN

SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Sigloy/Ouvrouër-les-Champs

Créé en 1962, ce syndicat a pour but la distribution de l'eau potable aux habitants des communes de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs.

À la suite des élections Municipales de 2020, le bureau du Comité Syndical a été modifié comme suit :

Composition du bureau :

Président : Michel MEUNIER (Sigloy)

Membres titulaires Sigloy :

Olivier LEFAUCHEUX

Vincent ASSELIN

Vice-Président : Olivier GALLIOT (Ouvrouër-les-Champs)

Membres titulaires Ouvrouër-les-Champs :

Laurence MONNOT

Florent GOUT

Informations pratiques :

Secrétariat : Permanence le mercredi de 9 h à 12 h en mairie d'Ouvrouër-les-Champs, 2 route de Vienne. Madame Geneviève LEROUX-BACHELET. **Tél. :** 02.38.59.42.61 **Email :** siaep.sigloyouvrouer45@gmail.com

Fontainier : Monsieur Jean-Luc DEDYKERE. **Tél. :** 06.85.60.94.50

Tarifs de l'eau pour l'année 2019 :

- 0,90 € HT le m³
- 0,55 € HT le m³ au-delà de 300 m³/an pour les entreprises classées en catégorie « agricole »

Depuis le 1^{er} janvier 2009, s'y ajoute une redevance pour pollution d'origine domestique, reversée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de **0,230 €/m³ d'eau facturé.**

Travaux réalisés en 2020 :

- Mise en place de 3 compteurs de sectorisation avec télésurveillance en sortie du château d'eau
- Nettoyage et vidange du château d'eau
- Changement de compteurs d'eau
- Purges

Les dépenses globales en travaux d'entretien et de réparations du réseau s'élève pour l'année à 6 476 € HT (contre 15 939,01 € HT en 2018), cette baisse étant due à la crise sanitaire.

Travaux prévus en 2021 :

Finalisation de l'étude patrimoniale débutée en 2018.

*Nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir **dégager et nettoyer leur citerneau**, et d'être attentifs à **faciliter la tâche du fontainier** notamment, en taillant les haies situées autour du citerneau avant son passage pour relever les compteurs.*

Les abonnés qui ne respecteront pas ces consignes se verront facturés des travaux occasionnés.

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue au mois de mars. Nous vous en informons par voie de presse, sur le site internet, par message sur l'application « Panneau Pocket » et en affichage dans les Mairies de Sigloy et Ouvrouër-les-Champs. Depuis 2012, il vous est possible de régler vos factures d'eau par carte bancaire sur Internet. Vous disposez de toutes les informations utiles relatives à ce service sur vos factures d'eau.

Abonnement de compteurs :

Tarif annuel HT	Dimension compteur
19 €	15 mm
26 €	20 mm
37 €	30 mm
61 €	40 mm
93 €	60 mm
195 €	100 mm

Vous déménagez ?

Communiquez impérativement au secrétariat du SIAEP le relevé de votre compteur à votre départ ainsi que votre nouvelle adresse.

Vous vous installez ?

Remplissez impérativement la fiche d'abonnement au réseau d'eau potable téléchargeable sur le site de la Mairie d'Ouvrouër-les-Champs ou sur demande auprès du secrétariat du SIAEP.

Nous remercions vivement Monsieur Jean-Claude FARDEAU qui s'est investi durant des années (dont 12 en tant que Président) au sein du Comité.



Monsieur Jean-Claude FARDEAU remet les clefs du château d'eau à Monsieur Michel MEUNIER, nouveau président du SIAEP.



Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire est un syndicat mixte. Il regroupe 3 communautés de communes qui ont transféré au SICTOM leur compétence de collecte et traitement des déchets ménagers. Le territoire du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire regroupe 63 communes. 85 000 habitants utilisent ses services.

La redevance incitative :

La redevance incitative est la contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets. La redevance remplace depuis 2017 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement. La facturation de la redevance incitative est en lien avec la production de déchets des usagers.



Les tarifs se composent :

- D'une part fixe comprenant l'accès au service et aux déchèteries et l'abonnement collecte ordures ménagères et recyclables modulée selon le volume du bac ou l'accès aux colonnes si vous choisissez le badge.
- D'une part variable comprenant le nombre de levées ou de dépôts avec un forfait minimal de 17 levées ou 27 dépôts.

Apport volontaire aux colonnes de tri et à la colonne des ordures ménagères

Près du court de tennis, derrière notre salle des fêtes, la collecte sélective du verre, des papiers, journaux, magazines et des contenants (emballages légers) se fait dans les colonnes d'apport volontaire. Pour les possesseurs du badge, vous y trouverez la colonne enterrée pour les ordures ménagères, pour y déposer des sacs de 50 litres. Vous pouvez vous procurer ce badge auprès du SICTOM à la place de votre poubelle ou en complément de celle-ci.

Jour de Collecte à Sigloy

Le lundi après-midi. Vous devez sortir votre poubelle le lundi avant 12 h.

Les déchèteries

Les déchèteries acceptent les déchets verts, le tout-venant, le bois, la ferraille, les gravats, les grands cartons, les métaux, les équipements électriques, les huiles et les produits polluants pour l'environnement.

Nouveau :

Les textiles vêtements peuvent être déposés dans les déchèteries du SICTOM (sauf sur la déchèterie de Bray-Saint-Aignan). S'ils sont propres et secs, ils seront réutilisés ou recyclés par notre partenaire la régie de quartier Respire.



Le SICTOM met en place une nouvelle filière pour le réemploi des livres. Les déchèteries de Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau sont équipées de conteneurs dédiés pour la collecte de tous vos livres : romans, livres d'enfants, BD, loisirs, arts, voyages, etc.

Le broyage à domicile

Le SICTOM propose un service de broyage (taille de haies, petits bois et arbustes) à domicile une fois par an et par foyer. Les conditions sont à consulter sur le site du Sictom.

Les ordures ménagères

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

À Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau	À Vienne-en-Val
• mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h • lundi et jeudi : de 13 h à 17 h	• mardi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h • mercredi : de 13 h à 17 h, du 1^{er} avril au 31 octobre (fermée du 1^{er} novembre au 31 mars) • vendredi : de 13 h à 17 h

TARIFS DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2021 TARIFS DES SERVICES DU SICTOM - PARTICULIERS

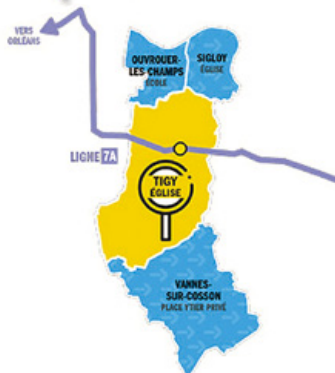
Bac ordures ménagères	Part accès au service et déchèteries	Part fixe collecte ordures ménagères et recyclables Abonnement	Part variable collecte et traitement des ordures ménagères Pour 17 levées	Coût annuel total 1 + 2 + 3 (Facturation en 2021)	Part variable collecte et traitement des ordures ménagères Levées supplémentaires (Facturation en 2022)
80 l	1	2	3		
120 l					
180 l					
240 l	90,55 €				
360 l					
660 l					
Je dispose d'un badge en complément d'un bac	+ 10 € en complément du tarif du bac	-	-	-	0,95 € unitaire
80 l		48,80 €	55,08 €	194,43 €	3,24 € unitaire
120 l		73,20 €	74,12 €	237,87 €	4,36 € unitaire
180 l		109,80 €	102,68 €	303,03 €	6,04 € unitaire
240 l		146,40 €	131,24 €	368,19 €	7,72 € unitaire
360 l		219,60 €	188,36 €	498,51 €	11,08 € unitaire
660 l		402,60 €	331,16 €	824,31 €	19,48 € unitaire
Badge	Part accès au service et déchèteries	Part fixe collecte ordures ménagères et recyclables Abonnement	Part variable collecte et traitement des ordures ménagères Pour 27 dépôts	Coût annuel total 1 + 2 + 3 (Facturation en 2021)	Part variable collecte et traitement des ordures ménagères Dépôts supplémentaires (Facturation en 2022)
Badge seul	1	2	3		
	90,55 €	50,00 €	25,65 €	166,20 €	0,95 € unitaire
Abonnement bac jaune	Un tarif spécifique est appliqué aux usagers de Châteauneuf-sur-Loire bénéficiant d'une collecte des emballages en porte-à-porte sur la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les usagers dotés exclusivement d'un badge pour la collecte des ordures ménagères ne peuvent bénéficier de la collecte en porte-à-porte des emballages.				24,00 €

- 1 La part accès au service et déchèteries correspond aux charges fixes de structure (frais de structure, prévention des déchets, communication, gestion des déchèteries, personnel).
- 2 La part fixe collecte ordures ménagères et recyclables correspond aux coûts fixes liés à la collecte des déchets (équipement en bacs, colonnes ordures ménagères et colonnes de tri, coûts de collecte des recyclables (verre – papiers – emballages), et coûts fixes du marché de collecte des ordures ménagères (porte-à-porte et apport volontaire).
- 3 La part variable correspond aux coûts variables de collecte liés aux tonnages et à l'ensemble des coûts de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles. Aux tarifs de la part variable est appliqué un nombre minimal de 17 levées ou de 27 dépôts.

Le Réseau de Mobilité Interurbaine (Rémi) vous propose deux fonctionnements « à la demande ».

De point d'arrêt de votre commune vers un arrêt de ligne régulière afin de vous déplacer librement sur le réseau.

De Sigloy vers Tigy



Appelez la centrale de réservation Rémi 45, au
0 800 00 45 00 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 12 h. Pour une réservation le lundi, pensez à contacter Rémi 45 dès le vendredi avant 12 h.



Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)

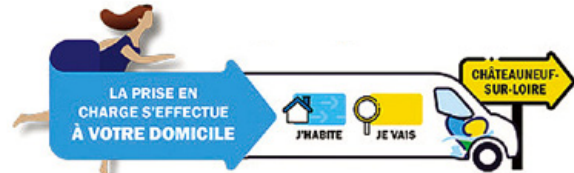
Ce billet vous permet d'effectuer une correspondance gratuite dans l'heure avec la ligne régulière.

Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

PÉRIODICITÉ ET JOURS	ALLER CORRESPONDANCE À TIGY	POINT D'ARRÊT	RETOUR CORRESPONDANCE À TIGY
LIGNE 7A VERS ORLÉANS			
TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI	6 H 29	ÉGLISE	18 H 30
	7 H 08		19 H 30

De votre domicile vers la commune principale de votre secteur, pour rejoindre des lieux comme les centres commerciaux, marchés, maisons de santé.

De chez vous à Châteauneuf-sur-Loire



Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)

Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

JOURS	ALLER ARRIVÉE À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
MARDI	9 H 30	MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PLACE DE LA HALLE ZA GABEREAU (Intermarché) SUPER U	11 H 30
VENREDI	9 H 30	MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PLACE DE LA HALLE ZA GABEREAU (Intermarché) SUPER U	11 H 30

Rézo Pouce



Rézo Pouce - quésaco ?

Il s'agit d'un auto stop organisé et sécurisé à vocation locale.

Ce système est mis en place par le PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne en lien avec les communes. Il a déjà fait ses preuves

dans différents départements français.

Des arrêts sur le Pouce installés aux endroits stratégiques de la commune, dans le respect du code de la route, apporteront de la crédibilité à la démarche et faciliteront la mise en relation entre utilisateurs.

Rézo-Pouce est totalement gratuit pour les utilisateurs.

L'inscription sera une démarche simple, en mairie ou via le site rezopouce.fr au terme de laquelle les utilisateurs du service (passager et conducteur) seront identifiés, « un kit » de pratique sera remis et une application sur votre smartphone proposée.

Quant à la pratique,

- **Si je suis passager** : 2 possibilités, je lance l'application et visualise les conducteurs autour de moi ou bien, je me rends à un arrêt sur le pouce avec ma fiche destination.

- **Si je suis conducteur** : avant de démarrer, je lance mon application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement je regarde aux arrêts sur le Pouce pour partager ma voiture.



Pour en savoir plus : visiter le site rezopouce.fr
3 panneaux seront prochainement positionnés à Sigloy et le système devrait être opérationnel en Mai prochain.

Séniors - Aide à la personne



UNA Aide à domicile - Secteur de TIGY

6 rue du 20 août 1944 - B.P. N° 2 - 45510 Tigy

Tél. : 02.38.58.11.54

Email : una45tigy@gmail.com

Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social.

8 habitants de Sigloy bénéficient des services de l'UNA.



SADS Réseaux AUXI'life

30 rue du 8 Mai 1945 - 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Tél. : 02.38.58.56.33

Le service d'aide à domicile SADS du réseau d'AUXI'life propose des prestations vous permettant de rester à domicile pendant votre convalescence ou dans la durée si vous êtes une personne âgée et/ou handicapée.



12 place de la Halle Saint Pierre

45110 Châteauneuf-sur-Loire

Tél. : 02.38.58.46.27

À la suite à la visite et l'évaluation de la Responsable de secteur, des employés à domicile et des auxiliaires de vie sociale accompagnent à domicile les personnes dépendantes pour améliorer leur qualité de vie et contribuer ainsi à leur maintien à domicile.



DomusVi

44 Grande Rue - 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Tél. : 02.22.54.23.09

Ménage, repassage, aide à la personne, accompagnement véhiculé, livraison de repas, téléassistance.



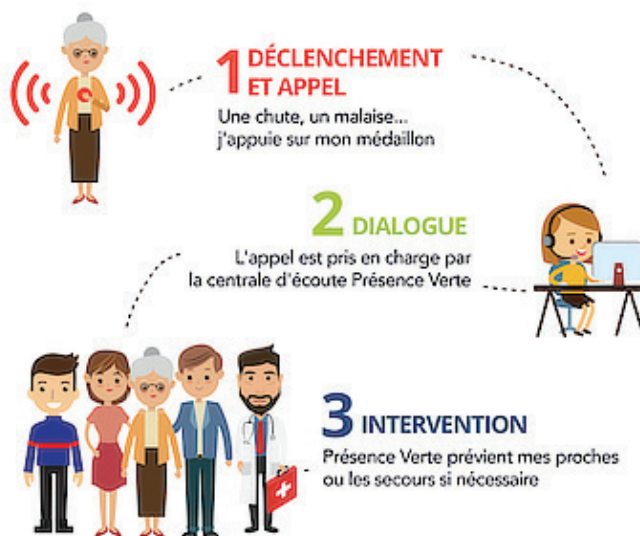
Présence Verte Beauce Cœur de Loire Orléans

11 rue des droits de l'homme, 45000 Orléans

Tél. : 02.38.60.55.89

Email : pv45@presenceverte.fr

Téléassistance à domicile, mobile ou connectée, il y a toujours une solution qui correspond à votre besoin.



Informations utiles

Aides départementales :

- Aide-ménagère pour les personnes âgées
- APA (Allocation Personnalisée d'autonomie) à domicile. Cette allocation aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie.

Les dossiers sont à constituer auprès d'une association d'aide à domicile ou à la mairie du domicile de secours du demandeur, qui transmet la demande au Conseil départemental.

Les commerçants de Sigloy

Confinement, déconfinement, couvre-feu, 2020 n'aura pas été une année facile pour nos commerçants et nous les remercions de s'être adaptés pour continuer dans l'adversité. Soutenons nos commerçants et consommons local !

Auberge de Sigloy

Restaurant - Traiteur

11, Route de Châteauneuf

Tél. : 02.38.63.34.57

Email : contact@aubergedesigloy.fr

Site : <https://www.facebook.com/Aubergedesigloyrestaurant>

Aubergedesigloyrestaurant

COVID-19 : l'auberge vous propose tous les vendredis et samedis, des plats à emporter et des vins pour accompagner vos repas. Réservez vos plats au 02.38.63.34.57 et récupérez-les le vendredi ou le samedi de 11 h 30 à 13 h. L'auberge fait également dépôt d'huile de Colza.

La fournée de Sigloy

Boulangerie - Pâtisserie

Du mardi au vendredi de 6 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, samedi de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 19 h, dimanche de 7 h 30 à 13 h

Fermé le lundi

18, rue de Guilly

Tél. : 02.38.22.03.23

COVID-19 : Aude et Paul ont étendu leur offre de restauration rapide.



La ruche qui dit oui

Vente de produits de producteurs locaux

Achat sur le site de la ruche de Sigloy et retrait de la commande le jeudi à partir de 15 h 45

Laura et Philippe gèrent la Ruche de Sigloy.

138, route d'Ouvrouër-les-Champs

Tél. : 06.85.32.57.18

Site : <https://laruchequiditoui.fr/fr-FR/assemblies/12883>

Les vergers de la Jonchère

Vente de fruits et légumes

Du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h

et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Philippe CIMETIÈRE

138, route d'Ouvrouër-les-Champs

Tél. : 02.38.58.45.45 et 06.85.32.57.18

Site : <https://www.le-verger-de-la-jonchere.com>



Pêcheurs de Loire

Vente de produits transformés de la pêche

Vendredi de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h

Bruno GABRIS

120, route de Marmain

Tél. : 06.86.58.98.77

Email : contact@pecheursdeloire.fr

Site : <http://pecheursdeloire.pro-tpc.fr/>

Commerçant ambulant

Thierry PACHOT, **Boucher-charcutier**

à St-Denis-de-l'Hôtel

Il passe dans notre commune le mardi et le vendredi après-midi.

Si vous souhaitez qu'il s'arrête à proximité de chez vous, contactez-le au 02.38.59.02.07

Les artisans et entreprises de Sigloy

Alex Pneus 45 - CR pneumatiques

Vente - Montage - Réparation de pneus auto, motos et utilitaires. Toutes marques, toutes saisons.

149, route du verger

Tél. : 02.38.69.62.79

AM'FER

Fabrication et transformation de meubles et objets de style industriel.

101-103, route de Marmain - 45110 SIGLOY

Tél. : 06 23 54 51 87

Email : amfer.creations@gmail.com

Site : <https://www.am-fer.fr/>

Les artisans et entreprises de Sigloy

Atelier Smart Architecture

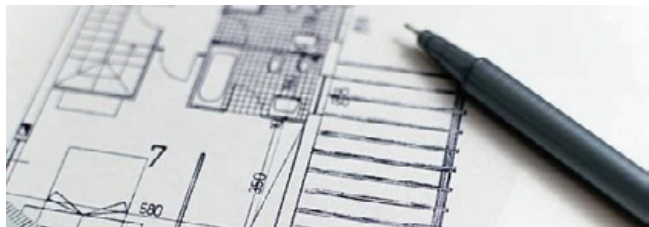
Architecte

Sandrine MARTIN reçoit sur rendez-vous

40, route de la tuilerie

Tél. : 02.38.56.07.49 et 06.87.20.59.70

Email : sandrinemartinarchitecte@gmail.com



Batibois

Constructeur bois

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h

sur rendez-vous

Jonathan Delesalle

44, route de Tigy

Tél. : 06.18.37.39.11

Email : jd.batibois@gmail.com



CO. PI Assistance

Services administratifs combinés de bureau

Corinne PICARD

105, route de Neuvy

Tél. : 02.38.46.23.93 et 06.75.65.31.88

Didier COLICHET

Électricien-climatiseur

36, route de Neuvy

Tél. : 02.38.57.29.92

Entre Loire et jardins

Création et entretien des extérieurs :

Plantations, Engazonnement, Pavage, Dallage,

Clôture, Arrosage automatique

133, Route des vallées

Tél. : 06.21.95.41.36

Email : entreloireetjardins@gmail.com



JPP Service

Électricien - chauffagiste - climatiseur

Jean-Paul PICARD

105, route de Neuvy

Tél. : 02.38.46.23.93. et 06.84.78.30.20



Passeurs de Loire

Balades en bateaux

Jean-Philippe VANLAUWE

120, route de Marmain

Tél. : 06.74.54.36.61

Email : passeursdeloire@yahoo.fr

Site : <http://www.passeursdeloire.fr/fr/>



P.H.V. Bois

Négociant en bois

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

115, route de Tigy

Tél. : 02.38.66.27.39

Email : eco.bois.centre@orange.fr



Richard MASSON

Espaces verts, bricolage maison

10, impasse de la Noue

Tél. : 06.31.77.07.35

Email : richardmasson@sfr.fr

Technic'Auto45

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers :

vidanges, embrayage, distribution - Parallélisme

149, route du verger

45110 Sigloy

Tél. : 07.71.63.67.98

Atelier Smart Architecture

**SANDRINE MARTIN
ARCHITECTE**

40, route de la Tuilerie
4 5 1 1 0 S I G L O Y

06 87 20 59 70

sandrinemartinarchitecte@gmail.com

Tél 02 38 56 07 49 - Fax 09 82 62 21 13

La journée de sigloy
Aude et Paul

 retrouvez nous sur
facebook

Boulangerie- Pâtisserie- Pizza



18 route de Guilly
45110 SIGLOY
02.38.22.03.23

Ouverture

Mardi au samedi :
6h30/13h et 15h30/19h30

Dimanche 7h00/13h

Verger de la Jonchère

En direct de la ferme !

Philippe CIMETIERE

138 rte Ouvrouer les Champs
45110 Sigloy

Tel / Fax : 02 38 58 45 45

Portable : 06 85 32 57 18
philippe.cimetiere@wanadoo.fr

Chauffage - Climatisation Dépannage - Electricité



JPP SERVICE

Chauffage - Climatisation - Electricité



06 84 78 30 20



picard1@bbox.fr



105 route de Neuvy
45110 Sigloy



jppservice.fr



BATIBOIS

Jonathan Delesalle

Construction bois
Charpente / Couverture
Terrasses / Pergolas
Bardage

06.18.37.39.11
jd.batibois@gmail.com

Route de Tigy
45110 Sigloy



115 route de Tigy
45110 SIGLOY
02 38 66 27 39
www.phvbois.com
eco.bois.centre@orange.fr





Promenade en bateau traditionnel sur la Loire à SIGLOY

Embarcadère la Tuilerie

06 74 54 36 61

www.passeursdeloire.fr

En Loire, il a connu une explosion dans les années 60 et 70, il a progressivement diminué les décennies suivantes et aujourd'hui il tend à recoloniser quelques zones de radiers à silex à courant important.

Le hotu



4/ Vie scolaire

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (SIIS) Guilly/Sigloy

Composition du bureau 2021 :

Président : Nicole BRAGUE
Vice-présidente : Caroline BARROS
Membres : Vincent ASSELIN
Hervé POTHIER
Marie-Ange BALDY
Marylène RAMOND
Catherine VASSENEIX
Nathalie FRICHE

Le personnel du SIIS :

à Sigloy : Sabine ARLICOT
Cécile HANCHIN
Jeanine JOUIN
Valérie CUCURREDDU
à Guilly : Bernadette CHEVALLIER
Patricia SALMON

Secrétariat SIIS (Cantine-Garderie) : Marie-Christine RIBOT

Tél. : 02.38.57.25.95

Garderie de Sigloy / Tél. : 06.49.85.39.38

RESTAURATION	GARDERIE
Les repas sont fabriqués sur site par un cuisinier recruté par le syndicat scolaire. Les tarifs de la cantine n'ont pas changé : • 3,40 € pour les enfants de maternelle, • 3,50 € pour les enfants de primaire, • 4,60 € pour les adultes.	La garderie fonctionne le matin à Guilly et le soir à Sigloy. Le soir uniquement à Sigloy compte tenu des effectifs. Les tarifs sont basés sur le quotient familial des familles. Renseignements au secrétariat du syndicat.

AHSL (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'an dernier, nous avons contacté les communes voisines susceptibles d'accueillir les enfants de Sigloy au sein de leur AHSL pendant les vacances scolaires.

La plupart des communes : Tigry, Jargeau, Vienne-en-Val et Sandillon nous ont donné leur accord de principe. Des conventions peuvent être envisagées.

Nous étudions la possibilité de compenser les tarifs majorés pour « extérieurs ».

Si vous êtes intéressés, merci de le mentionner à la mairie.

Regroupement scolaire Guilly/Sigloy

Pour nous joindre
École de Sigloy / Tél. : 02.38.45.36.47

École de Guilly / Tél. : 02.38.58.14.84

ÉCOLE DE SIGLOY : 46 ÉLÈVES	ÉCOLE DE GUILLY : 56 ÉLÈVES
11 PS / 16 MS avec Sandra DE MATOS 8 GS / 11 CP avec Justine FOURRIER, <i>directrice</i>	17 CP, 18 CE1 / CE2, 21 CM1 / CM2

PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section / CP : cours préparatoire / CE : cours élémentaire / CM : cours moyen

Les horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

École de Sigloy

le matin :

accueil de 8 h 25 à 8 h 35

sortie à 11 h 35

l'après-midi :

accueil de 12 h 55 à 13 h 05

sortie à 16 h 05

École de Guilly

le matin :

accueil de 8 h 20 à 8 h 30

sortie à 11 h 45

l'après-midi :

accueil de 13 h 15 à 13 h 25

sortie à 16 h 10

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école en 2019/2020

Pour Sigloy

Raphaël VECCHIO

Isabelle SIMON

Amandine DESNOUES

Thomas CLEMENT-MALTERRE

Inscriptions des enfants nés en 2018

Vous pouvez déjà vous inscrire en mairie.

Sorties scolaires et activités réalisées durant l'année scolaire 2019-2020 à Sigloy.

Le jeudi 12 décembre, tous les élèves de l'école de Sigloy se sont rendus en bus, **au cirque Alexis Gruss à St-Jean-de-Braye** où ils ont pu assister à un magnifique spectacle de Noël sous l'immense chapiteau.



Regroupement scolaire Guilly/Sigloy

Le vendredi 13 décembre, les élèves de Mme Fourier sont allés retrouver leurs camarades de Guilly. Au programme le matin des ateliers coopératifs autour de la laïcité avec tous les élèves de Guilly et des ateliers créatifs l'après-midi pour préparer le marché de Noël. Un grand merci aux intervenants de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour cette matinée très enrichissante et coopérative.



Le vendredi 20 décembre le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école de Sigloy avec de nombreux cadeaux offerts par la Coopérative scolaire et le soir a eu lieu le traditionnel **Marché de Noël** dans la cour de l'école de Guilly.



Vendredi 24 janvier : les élèves de GS et CP ont assisté à **un concert JMF** à l'espace Florian à Châteauneuf-sur-Loire.



Semaine Cirque

Les élèves de GS et tous les élèves de CP de Sigloy et Guilly ont pu bénéficier d'une **initiation aux arts du cirque**.

Pendant une semaine, Camille Roquencourt (artiste professionnelle) est venue faire découvrir à nos élèves l'art de l'équilibre, de la jonglerie... dans la salle des fêtes de Sigloy.

Durant cette semaine, encadrés par les enseignantes, les élèves ont fabriqué des anneaux et des balles de jonglage et des abécédaires sur le thème du Cirque.

A la fin de la semaine, les élèves ont eu l'immense joie de présenter un petit spectacle aux élèves de maternelle.

Nous remercions le Syndicat Scolaire d'avoir financé ce projet.



Regroupement scolaire Guilly/Sigloy

Animation SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Afin de sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et au compostage des déchets, **une personne du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire**, est venue animer des ateliers-jeux autour de ce thème dans la classe de GS/CP.



Vendredi 2 juillet, après un long confinement, les passeurs de Loire de Sigloy ont offert **une promenade en Gabarre** à tous les élèves de GS et de CP. L'occasion de découvrir la faune et la flore locales et notamment les maisons des castors.

Un grand merci aux passeurs de Loire pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur gentillesse.



Les activités scolaires du début de l'année 2020-2021 :

• **Le spectacle de Noël** a eu lieu **le vendredi 4 décembre** dans la salle St-Joseph de Sigloy. La compagnie « **Marionnettes Coconut** » a proposé à tous les enfants de l'école un voyage autour du monde pour faire un cadeau au Père-Noël.



• Malgré un protocole sanitaire stricte, les élèves de Mme Fourrier ont pu bénéficier de 3 séances de **natation** dans le nouveau **bassin de Châteauneuf-sur-Loire**.

• **Les intervenants de l'USEP** sont venus proposer à tous les élèves de Sigloy des ateliers sportifs et coopératifs ainsi qu'un atelier de langage autour du thème de l'amitié **le vendredi 11 décembre**.

• L'année 2020 s'est clôturée pour le plus grand bonheur des enfants par **la venue du Père-Noël** les bras remplis de cadeaux offerts généreusement par l'Association de Parents d'Elèves du regroupement scolaire.

Merci à tous les parents, à tous les bénévoles, à l'APE et aux municipalités de Sigloy et Guilly qui ont donné de leur temps, ont travaillé avec les écoles pour que tous ces événements puissent avoir lieu malgré le contexte sanitaire actuel.

Merci à tous les parents qui nous ont permis de réunir les conditions optimales de sécurité en encadrant non seulement ces sorties mais également les séances d'activités nautiques à la piscine.

La coopérative scolaire, approvisionnée par la vente des photos scolaires, par votre engagement lors du marché de Noël et de la kermesse, finance tous ces projets. Merci pour votre aide !

Les enseignantes de Sigloy

Après de longues années auprès de nos enfants à la garderie et à la cantine de Sigloy, Béatrice LECORDIER a quitté le regroupement scolaire à la fin du mois de Novembre 2020 pour une retraite bien méritée !!!

La communauté scolaire souhaite vivement la remercier pour tout le travail qu'elle a accompli, son investissement, sa générosité et sa gentillesse et lui souhaite encore beaucoup de plaisir pour les belles années de retraite qui l'attendent.

Composition du bureau 2021 :

Présidente : Justine FOURRIER

Trésorière : Fleur ASSELIN

Vice-Présidente : Pamela SÉRIOT

Secrétaire : Aurélia BLIN

Pour nous contacter : Email : apeguillysigloy@gmail.com

L'APE Guilly/Sigloy a été créée en septembre 2019 dans le but d'organiser des manifestations pour participer aux projets pédagogiques des deux écoles du regroupement scolaire et de proposer des activités aux enfants de Guilly et Sigloy.

Elle compte cette année 22 parents d'élèves adhérents.

Année scolaire 2019-2020

L'APE a proposé aux habitants de Sigloy et Guilly **des ventes de chocolats et de sapins de Noël.**



Le samedi 7 mars 2020, l'association a proposé aux enfants du regroupement scolaire de participer à un après-midi festif dans la salle des fêtes de Sigloy.

En cette belle journée ensoleillée, les enfants sont venus déguisés participer aux ateliers de maquillage, de création de masques, de jeux de société... Et à des jeux sportifs sur le city stade de Sigloy.

La journée s'est terminée autour d'un petit goûter offert par l'APE.



Année scolaire 2020-2021



Comme l'an passé, l'APE a organisé une vente de chocolats et de sapins pour les fêtes de fin d'année.

Grâce aux bénéfices des diverses ventes, l'Association de Parents d'Elèves a offert des jeux de cour pour les deux écoles du regroupement scolaire et un livre pour chaque enfant scolarisé à Guilly et Sigloy.

Le Père Noël de l'APE est donc venu apporter tous ces cadeaux **le vendredi 18 décembre 2020** dans chacune des écoles.



Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de réaliser de nombreux autres projets et activités pour les enfants tout au long de l'année :

- vente de chocolats de Pâques,
- chasse au trésor à Sigloy au printemps
- après-midi sportif
- tombola pour la fin de l'année scolaire
- vente de bulbes à l'automne...

Le bureau souhaite remercier chaleureusement les parents d'élèves qui s'investissent pour l'association, la municipalité ainsi que tous les habitants de Sigloy et de Guilly pour leur généreuse participation aux diverses ventes.

Collège « La Sologne » de Tigy

Contact : Tél. : 02.38.58.16.58

Site Internet du collège : <http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>

Email : ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Adresse : Collège « La Sologne », 10 rue du Château d'eau, 45510 Tigy

Quelques nouvelles du Collège de Tigy

Le collège compte 19 divisions (5 classes de 6^e; 5 classes de 5^e; 5 classes en 4^e et 4 classes de 3^e) pour un total de 464 élèves.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le collège a dû réduire ses ambitions en terme de projets dû au contexte sanitaire et aux travaux de restructuration de l'établissement.

Néanmoins, de nombreuses actions ont pu être mises en place :

- Un travail sur le développement durable
- 3 jours de théâtre forum sur le thème de l'égalité, la mixité en février 2021

- Diverses actions du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) dont actions de prévention sur le harcèlement et le cyber-harcèlement

- Le CVC (Conseil de la Vie Collégienne) travaille sur 3 axes :

- Aménagement des cours de récréation actuelles, des espaces vie scolaire et CDI du futur collège.
- Développement durable
- Égalité garçons / filles

Les travaux du collège achèveront leur première phase au 1^{er} septembre 2021 avec la livraison de 10 salles de classes et d'un restaurant scolaire.

La fin de la deuxième phase est prévue pour le 1^{er} septembre 2022.

En Loire moyenne, elle est fusiforme. C'est surtout la carpe commune qui est la plus présente (la forme sauvage à écailles). La taille moyenne se situe entre 5 et 10 kg.

La carpe commune



5/ Vie associative

Comité des fêtes de Sigloy



Composition du bureau 2021 :

Présidente : Florence LEFAUCHEUX

Vice-Présidents : Yvonne CROSNIER
Robert PINEAU

Trésorier : Robert PINEAU

Secrétaire : Régine LEROY

Membres actifs : Béatrice COURTIAL

Béatrice FAURE

Thierry FAURE

Olivier LEFAUCHEUX

Clément LEFAUCHEUX

Constance LEFAUCHEUX

Christian LEROY

Marie-France PINEAU

Dominique TESNIER

Coordonnées :

Florence LEFAUCHEUX, Présidente

Tél : 06.98.69.68.46

Email : comitefetesigloy@orange.fr

Rappel des manifestations de l'année 2020 :

L'Assemblée Générale, le vendredi 24 janvier, a réuni une trentaine de participants. À cette occasion, les personnes présentes ont pu revoir, grâce à un diaporama, l'ensemble des manifestations organisées durant l'année 2019. Cela fut l'occasion de partager un moment de convivialité en dégustant une galette des rois pour la plus grande joie des participants.



- Un plateau-repas préparé par l'Auberge de Sigloy a été offert à nos anciens le mercredi 23 décembre. Cette attention, qui a été fort appréciée, a permis à 30 personnes de la commune de fêter Noël et d'apporter un peu de joie dans cette année difficile pour tous.



Les autres manifestations prévues pour l'animation de notre village en 2020 ont dûes être annulées suites aux restrictions sanitaires liées à la Covid-19.

Nous espérons pouvoir reprendre nos manifestations en 2021, si les conditions sanitaires s'améliorent, en proposant un loto en octobre, un vide-coffre à jouets en novembre, un plateau repas des anciens et le réveillon pour la nouvelle année en décembre.

Nous tenons à remercier aussi tous ceux qui nous aident à préparer les manifestations ainsi que la municipalité pour son soutien.

**Composition du bureau :**

Présidente : Brigitte GIRARD
Trésorier : Daniel BAILLY
Secrétaire : Florence LEFAUCHEUX

L'Association culturelle de Sigloy (ACS) a été fondée en août 2020.

Son objet principal est la restauration des vitraux de l'Eglise de Sigloy.

Coordonnées : 70 Route de la Tuilerie, Sigloy

46 fragments de vitraux « modernes » sont aujourd'hui endommagés, fendus ou cassés, en particulier au niveau du porche d'entrée. L'un menace de tomber sur le maître autel. De malheureuses hirondelles et des moineaux sont rentrés, en payant de leur vie cette intrusion, et en laissant quelques marques en particulier dans la tribune. L'oculus au-dessus du porche est juste protégé par du grillage, sans rosace. Les autres ouvertures sont équipées de verre cathédrale dont certains sont fendus.

L'Association culturelle de Sigloy, en étroite collaboration avec la mairie, qui reste propriétaire de l'ensemble, se propose de faire réparer les vitraux, et de changer le verre cathédrale progressivement. La vitesse de restauration dépendra des ressources et nous comptons sur l'engagement de chacun selon ses possibilités, pour embellir ce patrimoine culturel de Sigloy. Les dons sont les bienvenus et sont déductibles des impôts (66%, association d'intérêt général). Les divers événements réalisés pour l'église permettent de rassembler toutes les bonnes volontés.



Malgré la pandémie due au Coronavirus, l'ACS, avec l'accord de la préfecture, a réuni cinq musiciens du prestigieux « Octuor de France » le samedi 17 octobre 2020. Ils ont joué devant un public masqué, le quatuor à cordes n°1 de Tchaïkovsky et le quintet KV 581 pour clarinette et quatuor à cordes de Mozart. Moments d'émotion et de beauté pure qui ont révélé l'excellente sonorité de l'église. Grâce aux quatre-vingts participants, (tous covid -), à la subvention de la mairie, et au transfert du fond de l'association des anciens, les frais ont été couverts et l'association lancée. L'ACS les remercie profondément.

La petite histoire de l'Eglise de Sigloy

(extrait du livre « Une pensée de Sigloy »)

Jusqu'au dix-neuvième siècle, l'ancienne petite église de Sigloy, ressemblait plus à une chapelle sans clocher. Elle a été démolie en 1864.

Le conseil municipal et l'Evêché la trouvaient trop petite et trop vétuste. Le conseil municipal décida de reconstruire une église avec chœur, nef et transept, en gardant le clocher acheté au château de Sauvée à Bouzy-la-forêt.

La première pierre de l'église actuelle a été posée le 1 mai 1864, fête de la Saint Joseph, et en attendant la fin des travaux, les offices religieux se faisaient dans la grange du presbytère. Les travaux se terminent fin 1869 avec l'édification de la tribune.

Le cimetière est délocalisé bien plus tard, en février 1907, avec déménagement progressif de quelques tombes. Les vitraux de 1868 ont été brisés lors des bombardements du 18 juin 1940, deux obus frappant l'église. Seul le vitrail de Saint Martin au centre du chœur n'est pas détruit par miracle. L'armistice est signé le 26 juin 1940.

Les vitraux « modernes » du chœur et du transept ont été conçus et payés par l'abbé Roy curé de Sigloy dans les années 1950.

Une première tranche de restauration des vitraux au-dessus du porche a été réalisée la première semaine de février 2021 grâce aux donateurs et aux sponsors qui sont ici vivement remerciés.

D'autres manifestations étaient prévues pour 2021, et en particulier une messe de la Saint Vincent, qui a dû être annulée en raison du couvre-feu. Dès que possible l'ACS reprendra une animation autour de l'église et de son patrimoine.

À bientôt



Les autres associations de Sigloy



Compagnie des Archers du Val d'Or

Site : <http://cavo.sigloy.free.fr/index.php>



Société des chasseurs de Sigloy

Contact : Denis LEFAUCHEUX

Tél. : 06.75.45.48.77 / 02.38.58.96.50



Sigloy Entente Tennistique

Email : setsigloy@wanadoo.fr



Sigloy Team Cycliste

Tél : 06.68.39.59.42

Email : sigloyteammc@gmail.com



Association Gymnastique volontaire Guilly -

Neuvy-en-Sullias - Sigloy

Email : agvneuvy@gmail.com

Eurl. COCO Cédric
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Depuis 1957

Rénovation Isolation
Charpente Placo
Couverture Carrelage

Tél.: 02 38 58 08 00
Fax : 02 38 58 10 42
eurlcococedric@orange.fr

34 route de Jargeau
45510 TIGY

ACHAT - VENTE - ESTIMATION

Delphine VENON
Votre conseiller immobilier indépendant à Châteauneuf-sur-Loire

Médaille d'Or du réseau

06 11 73 16 67
Email : d.venon@proprietes-privées.com

Estimation gratuite
par un vrai spécialiste du marché local

VALORISATION IMMOBILIERE

En Loire, il connaît une forte expansion ces dernières années. Les conditions nouvelles du fleuve, eaux claires et prolifération d'algues filamenteuses dont il est friand, semblent lui convenir. Les sujets pesant 1,5 à 2 kg sont fréquents sur le fleuve.

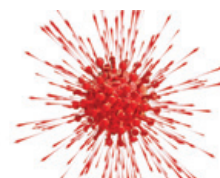
Le chevaine



6/ Évènements 2020-2021

Sigloy en 2020

Cette année 2020 fût particulière puisque dès ses premiers mois, le virus de la Covid 19 s'est installé en France. En mars, le premier confinement a été décrété et depuis les manifestations culturelles et sportives ont été restreintes ou annulées. Chasse aux œufs de Pâques, fête du 14 juillet, vide grenier, réveillon du nouvel an etc ... ont été annulés à Sigloy comme partout ailleurs en France.



Voici un petit aperçu de ce qu'il s'est quand même passé en 2020 :

Incendie :

19 hectares sont partis en fumée le 7 août entre la Loire et la route de Châteauneuf-sur-Loire. Une cinquantaine de pompiers et 25 véhicules ont été mobilisés une journée entière pour lutter contre un feu de forêt. Dix-sept pompiers sont restés sur place durant la nuit afin d'effectuer une surveillance du feu.



Concert de l'Octuor de France :



La nouvelle Association Culturelle de Sigloy a eu l'autorisation « in extremis » d'organiser un concert à l'église le samedi 17 octobre. L'Octuor de France a remporté un franc succès auprès d'un public masqué et enthousiaste. Les bénéfices de ce concert ont permis de démarrer les travaux de restauration des vitraux de l'église.

Auberge de Sigloy - Entre Terre et Loire :

Lieu de lien social et d'animation du village, l'auberge de Sigloy, après plus d'un an d'inactivité, a ouvert ses portes en août.



Chaque midi de la semaine, l'Auberge vous a concocté une cuisine traditionnelle à base de produits frais et de produits locaux en privilégiant les circuits courts.

Malheureusement, un second confinement et la fermeture des bars et restaurants ont contraint l'Auberge à fermer ses portes. Depuis, elle vous propose le vendredi et le samedi des **plats à emporter**. Ils sont affichés sur l'ardoise de l'Auberge et sur sa page Facebook (www.facebook.com/Aubergedesigloyrestaurant), la réservation se fait par téléphone au 02.38.63.34.57

Cérémonie de 11 Novembre :

La situation sanitaire ne permettant pas d'organiser les cérémonies dans leur forme habituelle, cette cérémonie restreinte s'est tenue en présence de Madame Caroline BARROS (1^{ère} adjointe), Monsieur Dominique LELIÈVRE (2^{ème} adjoint), et des conseillers municipaux Monsieur Bernard ASSELIN, Madame Denise VILLETTE et Madame Anne MILLISCHER. Un discours a été prononcé et une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument.



Sigloy en 2020

LA RUCHE QUI DIT OUI !

Une nouvelle ruche a ouvert ses portes à Sigloy. C'est un réseau de vente directe des producteurs aux consommateurs en circuit court. Vous commandez en ligne sur le site laruchequiditoui.fr de Sigloy et achetez ce que vous voulez, quand vous le voulez : fruits, légumes, pain, fromage, viande, bière... auprès de producteurs locaux. Chaque semaine, la Ruche vous donne rendez-vous le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 (15 h 45 à 17 h 45 pendant le couvre-feu) pour retirer votre commande et rencontrer les producteurs. C'est au Verger de La Jonchère 138 route d'Ouvrouer.

Restauration de la Croix de chemin « Les Vallées »



Nous remercions Monsieur Jean Cathelineau qui a restauré, bénévolement, la croix qui se trouve à l'embranchement de la route des Vallées et de la route de la Levée. Lors de la pose de la croix, deux volutes ont été retrouvées. Elles vont être soudées à sa base comme à l'origine pour finaliser cette belle restauration.

Nos croix de chemins font partie du patrimoine rural. C'est à ce titre que nous devons les préserver. Il y aurait eu huit croix à Sigloy et il n'en subsiste plus que trois aujourd'hui.

Illuminations de Noël :

De nouvelles guirlandes sont venues égayer un peu notre centre bourg. Nous remercions Aude et Paul qui, comme chaque année, nous ont réjouis avec la décoration de la Fournée de Sigloy.



Agenda 2021



Malgré le contexte sanitaire, nous espérons pouvoir organiser quelques manifestations en 2021. Nous serons certainement amenés à modifier ces rendez-vous en fonction de l'évolution de la pandémie.

Vous en serez informés par courrier ainsi que via le site internet et Panneau Pocket.

8 mai

Commémoration de l'armistice de la deuxième guerre mondiale.
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

mai

Réouverture de la bibliothèque municipale – Inauguration.

juin

Repas communal.

14 juillet

Dîner - bal suivi d'un feu d'artifices.

octobre

Loto (organisé par le Comité des fêtes).

novembre

Vide-coffre à jouets (organisé par le Comité des fêtes).

11 novembre

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

31 décembre

Réveillon de la nouvelle année (organisé par le Comité des fêtes).

SAMU	15	Médecin de garde	116.117
Police	17		
Pompiers	18	Médecins généralistes	
Pompiers de Châteauneuf-sur-Loire (uniquement pour renseignements)	02.38.58.42.09	à Châteauneuf-sur-Loire	
Urgence SOS mains	02.38.79.60.95	Dr MVONDO-MVONDO	02.38.58.41.30
Centre anti-poison d'Angers	02.41.48.21.21	à Tigy	
Appel d'urgence européen	112	Dr DALIGAUX	02.38.58.14.00
Centre hospitalier régional d'Orléans	02.38.51.44.44	Dr POUTHIER	02.38.46.17.17
Allo enfance maltraitée	119		
A.N.P.A.A 45 (association nationale de prévention en alcoolémie et addictologie)	02.38.53.52.03	Infirmiers(ères)	
Gendarmeries :		à Châteauneuf-sur-Loire	
- de Châteauneuf-sur-Loire	02.38.46.86.70	M. MILLET	02.38.76.27.22
- de Jargeau	02.38.46.83.70	à Tigy	
EDF Service client (Particuliers)	09.69.32.15.15	Mme LECALLO-BAGUE, Mme SABAU	02.38.58.07.98
ENEDIS Dépannage	09.726.750.45	Mme DEROUEN-POUPIN	06.61.95.64.13
Pôle emploi	39.49		
Pharmacie de garde	32.37	Ambulances	
Pharmacies		à Châteauneuf-sur-Loire	
à Châteauneuf-sur-Loire		Europe Ambulance 45	02.38.58.56.28
Pharmacie de La Loire au 50 Avenue du Gâtinais	02.38.58.42.20	à Fay-aux-Loges	
Pharmacie du Gabereau au 121 Route d'Orléans	02.38.58.52.90	Ambulances Saint-Paul	02.38.45.01.12
Pharmacie du Centre au 29 Grande Rue	02.38.58.43.23	à Darvoy	
à Tigy		La Croix Bleue	02.38.41.02.34
Pharmacie Allaire-Savouré au 20 Rue de Sully	02.38.58.00.25		
Maison de santé des Loges		Radiologue	
à Châteauneuf-sur-Loire	02.38.46.95.31	à Châteauneuf-sur-Loire	
3 Rue Crozier		Centre d'Imagerie Médicale	02.38.58.43.95
5 Médecins généralistes			
2 Psychologues		Assistance sociale	02.38.46.85.50
1 Orthodontiste		Maison Du Département de Jargeau	
1 Diététicienne			
4 Infirmiers		Liste des assistantes maternelles de Sigloy	
1 Psychomotricienne		(dans l'ordre d'agrément délivré par la préfecture)	
Régulateur du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Loiret, ce service est disponible UNIQUEMENT les dimanches et jours fériés :	02.38.81.01.09	Nathalie ROY	06.25.58.76.15
Urgences dentaires :		Adelaïde RIGNAULT	02.38.58.13.01/06.07.63.94.90
		Aurélien ANGLARES	06.15.71.30.09
		Clinique vétérinaire	
		à Châteauneuf-sur-Loire	
		Clinique Vétérinaire du Gabereau	02.38.58.41.06
		82 Route d'Orléans	
		Cabinet Vétérinaire Vétoneuf	07.76.04.43.58
		37 Grande Rue	



Plan de Sigloy



LÉGENDES

- Mairie
- Église
- École
- Salle des fêtes
- Bibliothèque
- Boîte à lettres
- Camping
- Arrêt de car
- Boulangerie
- Tri sélectif collectif
- Cabine téléphonique
- Château d'eau
- Port de Sigloy
- Cimetière
- Terrain de tennis
- Terrain de football

RUES

- F4 Caillou (impasse du)
- C2 Château d'eau (route du)
- A4-D4 Châteauneuf (route de)
- B4-B5 Chênat (route de la)
- E3 Cholette (impasse de la)
- D3-D4 Clos Verger (route du)
- D5 Fournil (route du)
- D5 Grands Rus (route des)
- E3-E4 Guillaumelles (route des)
- D4-F6 Guilly (route de)
- C3-D5 Levée (route de)
- C4-C5 Loire (route de)
- D4-D5 Malakoff (impasse de)
- E2-E3 Malvandie (route de la)
- C2-C3 Marmain (route de)
- D4-D5 Motte (route de la)
- E4-F4 Neuvy (route de)
- E3 Noue (impasse de la)
- C2-D4 Ouvroier (route d')
- D3-D4 Pavillon (route du)
- D4 Petite Pocelle (rue de la)
- D4 Pocelle (rue de la)
- E3-E4 Sentés (route des)
- E5 Tire Peine (impasse de)
- D4-F3 Tigy (route de)
- D4-D5 Tuilerie (route de la)
- A4-C3 Varennes (route des)
- B2 Vallées (route des)
- D3 Verger (route du)

LIEUX DITS COMMUNAUX

- D5 Agneaux (les)
- E6 Brèche (la)
- C3 Canardière (la)
- D4 Carrouge (le)
- C3 Champfort (le)
- F4 Charretée (la)
- B3-B4 Château Frileux (le)
- E2 Chaussy (la)
- B5 Chênat (la)
- C4 Closeaux (les)
- E2 Corneboeuf
- D4 Courtils (les)
- C4 Croix (la)
- D5 Fournil (le)
- B3-C3 Grand Chemin (le)
- E3-E4 Grosse (la)
- C4 Guillaumelles (les)
- B5-C5 Joncs (les)
- C2-C3 Maison Neuve
- C4-C5 Malakoff
- E3 Malvandie (la)
- A4 Maltournée (la)
- D4 Mestinière (la)
- D4-D5 Motte (la)
- D3 Moulin (le)
- D3 Pavillon (le)
- E3-F3 Petit Pont de Bois
- D3 Petit Verger (le)
- D3 Plaine (la)
- D5 Porte (la)
- E4-E5 Prateaux (les)
- B4-B5 Terres du Bich (les)
- E5 Tire Peine
- D5 Tuilerie (la)
- B2 Vallées (les)
- E5 Vassy (le)
- D4 Verger (le)



Charmoy
MAÇONNERIE

Père & Fils

Neuf & Renovation
PAVILLON
carrelage, isolation

sarl-charmoy@orange.fr
45150 JARGEAU

Tel : 02 38 59 72 30
06 07 04 68 93 - 06 84 49 79 45

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**



Vos conseillers Groupama sont à votre écoute :

**36/38 Grande Rue
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
Tél. : 02 38 58 60 88**



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE
la vraie vie s'assure ici

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - www.groupama.fr - Document et visuels non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel/Groupama Paris Val de Loire - 01/2017.

Rédaction : ce bulletin municipal a été réalisé par les membres de la Commission Communication.

Réalisation graphique : Mr Jérôme Germain

Photos : les poissons de Loire ont été fournis par Mr Bruno Gabris des Pêcheurs de Loire qui nous a autorisé à les publier dans le présent bulletin et nous l'en remercions vivement.

Imprimeur : SIC Imprimerie à Châteauneuf-sur-Loire